



FORMATION CONTINUE *IFSI IFAS CHARTRES* **THEME : « MESURE ET ANALYSE DES PARAMETRES VITAUX »**

PUBLIC CONCERNE :

Les aides-soignants, auxiliaires de puériculture, travaillant en secteur hospitalier, EHPAD ou ambulatoire sous contrôle et responsabilité d'une infirmière.

La session est organisée et adaptée en fonction du secteur d'activité des professionnels.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Pré requis :

- Mobiliser les éléments de connaissance en anatomie et physiologie

Objectifs du dispositif :

Le dispositif permettra de répondre à :

- L'actualisation des connaissances des diplômés aides-soignants d'après l'arrêté du 22 octobre 2005
- L'actualisation des connaissances des diplômés aides-soignants d'après l'arrêté du 16 janvier 2006
- L'harmonisation et l'ajustement des connaissances des aides-soignants et auxiliaires de puériculture avant ces 2 arrêtés.

Objectifs de la formation :

La formation permettra d'actualiser et mobiliser les connaissances afin de :

- Mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques ;
- Respecter les règles de bonnes pratiques dans la mesure des paramètres vitaux ;
- Analyser les résultats au regard des normes ;
- Identifier les la conduite à tenir en cas d'anomalie constatée ;
- Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter ;
- Réaliser la traçabilité et les transmissions orales ;

PROGRAMME :

1. Le cadre réglementaire : actes autorisés et contrôle infirmier
2. Connaissances des systèmes cardio circulatoire, respiratoire, urinaire
3. Connaissance des appareils de mesure des paramètres vitaux
4. Connaissances des normes des paramètres vitaux et des seuils d'alerte
5. Connaissances des éléments d'appréciation de l'état clinique du patient ou résident
6. Ateliers pratiques de mesure, d'analyse, d'alerte et de retranscription des paramètres vitaux

SUPPORTS :

Un questionnaire d'évaluation des pratiques avant formation.

Des apports théoriques, des ateliers de Travaux pratiques.

Un questionnaire d'évaluation des pratiques après formation.

PLANNING :

Renseignements relatifs aux dates de formation par téléphone ou mail.

Sessions de 3h

10 candidats minimum, 15 candidats maximum, par session.

COÛT de la formation :

95 euros par personne

Pour toute inscription, s'adresser au secrétariat de l'IFSI IFAS par téléphone au 02 37 30 30 86 ou secifsi@ch-chartres.fr